Dans deux ans, le parking de la mairie pourrait devenir payant l'été, si le test du port est concluant. « Il faut que les voitures arrivent jusqu'aux commerces, en assurant un turn-over », détaille le maire.

CROZON

Circulation et parkings : quelle stratégie ?

À Crozon, les problèmes de circulation et de stationnement sont un sujet épineux récurrent, en particulier pendant la saison estivale, avec l'afflux de touristes. Point d'étape sur les solutions envisagées par le maire, Patrick Berthelot, et son équipe.

● Mettre une heure et demie pour relier Morgat à Tal-ar-Groas l'été dernier, faire quatre tours dans le bourg pour trouver une place de stationnement, constater la cohorte de camping-cars le long des plages, ou encore, avec la démocratisation des vélos électriques, déplorer l'absence de pistes cyclables, ou la dangerosité de certains secteurs... Une petite liste de tracas qui se répètent, à Crozon.

Le projet du maire, face à ces difficultés dont il est très conscient, est « simple ». Ce plan est intégré « dans un ensemble de revitalisation dans le cadre des Petites villes de demain », explique Patrick Berthelot. Et avec FIA (Finistère Ingénierie Assistance), il compte bien mener à terme la réflexion sur la circulation des ports, la rue du Menhir, ou encore la piste cyclable pour joindre Morgat et le centre de Crozon, jusqu'à la voie Verte.

Disque bleu ou redevance ?

« Le parking payant du port, c'est pour éviter les voitures tampon. Des randonneurs qui posent leur voiture le matin, jusqu'au soir, ça ne crée aucun turn-over pour les commerces », explique-t-il. « À la différence du disque bleu dont les recettes des amendes tombent au Département sans que la commune n'ait de visibilité sur ces retombées, un stationnement payant tombera directement dans la régie du port », poursuit-il. « Ce sera en test pour cet été, uniquement du 1er juillet au 15 septembre. Et, seulement si c'est concluant, on verra pour appliquer, dans deux ans, cette modalité au parking de la mairie ; là aussi, la première heure sera gratuite pour tous, mais cela permettra de dynamiser le centre bourg, et les commerces ».

« Pour ce qui est du disque bleu, il ne sera pas abandonné », poursuit le maire, qui lorgne des espaces fonciers pour augmenter la capacité des places gratuites. « Hormis ces deux parkings aux cas très spécifiques, que les Crozonnais se rassurent : le stationnement ne deviendra pas payant ».

Des vélos électriques déjà disponibles sur le port de Morgat

● Et comme pour donner un coup d'envoi à Crozon, la première station de vélos électriques à la location vient d'être installée à Morgat, avec cinq vélos déjà disponibles. « Nous prévoyons de mettre ces bornes sur tout le territoire de la commune, et surtout là où il y a du stationnement, mais aussi aux différentes aires de camping-cars ; il faut qu'on aille de bout en bout », détaille le maire. « Ce qui est sûr, c'est que les camping-cars seront interdits aux ports cet été, et que, pour l'heure, il n'y a aucune interdiction de prévue dans les villages, pour les spots de glisse », explique fermement le maire.

La location de vélo se fait directement sur le site velec.bzh, au tarif de 10 € la demi-journée, ou de 18 € la journée entière.